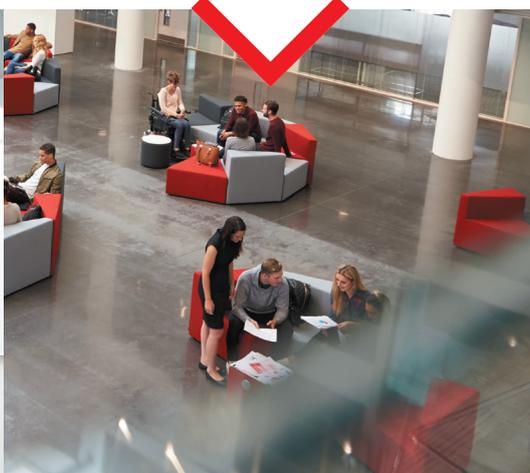


**SN
EC**

SYNDICAT
NATIONAL
DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA CUISINE

campus
**SN
EC**

FORMATION & CONSEIL



Formation sur mesure, parcours qualifiant ou certification ? **Intra ou inter-entreprises ?** Formation courte ou parcours de formation ? **Quels objectifs et quelles compétences ?** Comment financer une formation ?



FORMATION & CONSEIL

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis sa création en 1955, le SNEC - Syndicat National de l'Équipement de la Cuisine - agit et œuvre pour optimiser les filières de formation des acteurs du secteur afin de professionnaliser les métiers, favoriser le recrutement et fidéliser les collaborateurs.

Le **Campus SNEC**, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, accompagne les cuisinistes et les entreprises du secteur de l'équipement de la cuisine et de l'aménagement de l'habitat à travers la **formation** et la **professionnalisation** de leurs salariés et des missions de **conseil en entreprise**.

NOS ENGAGEMENTS ?

- **Former** vos collaborateurs au plus près de la réalité de vos métiers.
- **Adapter** leurs compétences aux évolutions et enjeux du marché de demain.
- **Augmenter** leurs performances.

À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

Le Campus SNEC propose des formations pour **tous les acteurs du marché de la cuisine et de l'aménagement de l'habitat** : salariés et dirigeants, débutants à experts, jeunes, demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion ayant un projet professionnel dans le secteur.

NOTRE DÉMARCHE : CONCEVOIR, ANIMER, ÉVALUER

Nous vous accompagnons dans **l'élaboration de votre stratégie de formation** :

Nous **construisons**, avec vous, des parcours de **formations sur-mesure** que

nous animons dans votre magasin, sur nos sites ou que nous déployons au sein de votre réseau, sur tout le territoire.

Nous vous **conseillons** et **orientons** dans la recherche de dispositifs mobilisables pour le financement de vos formations afin **d'optimiser votre retour sur investissement**.
Nos consultants formateurs, experts

dans leur domaine d'intervention et spécifiquement dans vos métiers, sont issus du monde de l'entreprise et spécialistes de la formation pour adultes.

Nous pouvons également faire intervenir vos formateurs internes.

NOS DOMAINES DE FORMATION

Conception & Aménagement

- Matériaux & plan de travail.
- Lecture de plan.
- Électroménager, Sanitaires.
- Dessin à la main,
- Perspectives, Croquis.
- Tendances & planches d'inspiration.
- Couleurs & ambiances.
- Implantation d'espaces cuisines.
- Normes de sécurité gaz, électricité & plomberie.
- Agencement d'espaces rangements.
- Logiciels CAO.
- Hygiène, Bruit, Lumière.

Vente & Relation client

- L'entretien de vente.
- Accueil & découverte des besoins.
- Argumentations & objections.
- Négociations & prix.
- Concrétisation & closing.
- Financement, Législation.



Management & Communication

Communication, PNL.

Gestion du temps & des priorités.

Conduite de réunion.

Motivation d'équipe.

Entretien annuel d'évaluation.

Entretien professionnel.

Bureautique,

Langues étrangères.

FORMATIONS « SUR-MESURE » EN ENTREPRISE

Formations développées « sur-mesure ».

En magasin ou sur nos sites de formation, partout en France.

Durée : de 1 à 5 jours.

PARCOURS DE FORMATION INTER-ENTREPRISES

**SN
EC**

« Concepteur-Vendeur de Cuisines »

Durée : 6 semaines (210 h) + stage
d'immersion en magasin (2 semaines).

Objectifs :

Conduire l'entretien de découverte
du besoin du client.

Concevoir un projet d'agencement
de cuisine adapté au mode de vie
et aux contraintes du client.

Présenter et argumenter un projet
d'agencement de cuisine.

CERTIFICATIONS

Certification

« Décoration de cuisines
et aménagement intérieur »

Durée : 2 semaines (70 h).



Objectifs :

Conduire une démarche de découverte des
besoins sous l'angle de l'ambiance décorative.
Concevoir et argumenter un projet d'implan-
tation de cuisine ou d'aménagement inté-
rieur avec cohérence de styles, couleurs et
volumes en utilisant un logiciel de CAO.

CQP « Concepteur-Vendeur
de Cuisines et Aménagement
Intérieur »

Durée : 11 mois (385 h),
en alternance.



La certification est obtenue par validation
successive des blocs de compétences.

Accessible par la VAE - Validation des Acquis
de l'Expérience.

Objectifs :

Conduire une démarche de découverte
des besoins et attentes des clients.
Concevoir et argumenter un projet
d'implantation de cuisine ou d'aménagement

intérieur, conforme au cahier des charges
du client et aux évolutions des tendances.

Organiser, planifier et contrôler
les travaux sur le terrain.

Organiser son activité, évaluer la satisfaction
client et exploiter les outils de fidélisation.

Contenu :

Bloc 1 - Accueil et découverte des besoins
du client.

Bloc 2 - Élaboration d'un projet de cuisine ou
d'aménagement intérieur.

Bloc 3 - Négociation et vente d'un projet de
cuisine et d'aménagement intérieur.

Bloc 4 - Suivi de la mise en œuvre du projet
de cuisine et aménagement intérieur.

Bloc 5 - Mise en œuvre de plans d'actions
et suivi de son activité commerciale.

CONSEIL EN ENTREPRISE

Nous sommes à votre écoute afin de vous
proposer des prestations de conseil sur-
mesure.

CONTACT CAMPUS SNEC

198, Allée de Viadorée

69480 ANSE

Séverine DESBOIS

+ 33 (0)6 45 31 32 05

campus@sneec.org





SN EC

HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le Syndicat National de l'Équipement de la Cuisine (SNEC) est la seule organisation professionnelle au service des professionnels à représenter, en toute indépendance, les cuisinistes.

Sur tout le territoire national, tous nos adhérents (fabricants de meubles, de matériels connexes, d'électroménagers, éditeurs de logiciels, réseaux, distributeurs avec ou sans enseigne, sites de recrutement, centres de formation...) élisent individuellement et démocratiquement sur vote électronique, chaque année leurs représentants au Conseil d'Administration du SNEC.

Engagé et bénévole, chaque Administrateur dont le mandat est de trois ans, participe activement à la modernisation de l'organisation patronale, au service des professionnels, ayant à cœur, individuellement au sein de leur entreprise et collectivement en commissions, de défendre, protéger, valoriser et pérenniser le métier.

AU QUOTIDIEN, LE SNEC :

- Aide ses adhérents à travers une assistance permanente en apport de conseils individuels et personnalisés de nos avocats et juristes spécialisés (Social, Fiscal et Droit de la Consommation).
- Assure un suivi permanent des litiges consommateurs auprès de l'Association des Médiateurs Européens (A.M.E) dont chaque adhérent SNEC est bénéficiaire,
- Diffuse une Lettre d'Information Mensuelle

- « SNEC-INFOS » et toutes innovations, via les réseaux sociaux, pour un suivi constant de l'actualité des entreprises adhérentes.
- Facilite l'accès à l'espace adhérents « SNEC-PRO » du site www.snec.org, qui permet à chaque concessionnaire « adhérent SNEC » de simplifier son quotidien : télécharger les mises à jour des CGV, bons de commande, offre service de pose, devis SNEC, contrat de sous-traitance, contrat de travail, ... et de s'informer des lois en vigueur le plus aisément possible grâce au glossaire,
- Réalise des « Modes d'Emploi » sur la Médiation, l'étiquetage, le RGPD,
- Intervient auprès des Pouvoirs Publics et des Ministères de Tutelle sur tout sujet nécessaire au bon développement commercial des magasins comme la pérennisation des Taux Réduits de TVA,
- Invite à nos Commissions, au congrès SNEC, aux A.G, aux événements auxquels le SNEC participe, tout adhérent qui en fait la demande, afin d'échanger et développer l'image positive de la profession,
- Rend visible les coordonnées de chaque magasin-adhérent sur www.snec.org ce qui permet à tous les consommateurs-prospects de le référencer et s'y rendre facilement. La vitrophanie « Magasin Adhérent SNEC » sur l'année en cours est adressée dès réception de l'adhésion,
- Réalise les audits de couverture assurances et fait bénéficier de tarifs « adhérents » avantageux, notamment la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise en cas de chômage, dans le cadre de l'affiliation de la FNAEM à la GSC,
- Permet la réduction de 20% sur le montant de la redevance annuelle SACEM et de 5% sur le montant de la redevance annuelle SPRE,

- Facilite l'accès confidentiel au relationnel national et local dans les départements listés, entretenu par la FNAEM pour le compte des magasins adhérents auprès des administrations utiles (DIRECCTE / DDPP / Préfectures/ etc..) sur les sujets quotidiens de la profession (publicité, contrôles, ouvertures dominicales, ...)

Homologué par la Branche du Négoce de l'Ameublement en juin 2018, le Campus SNEC est le Centre de Formation Professionnelle du Syndicat National de l'Équipement de la Cuisine, première Chambre Sectorielle de la FNAEM. **Tout adhérent SNEC (fabricant et/ou distributeur) bénéficie de conditions préférentielles sur chaque formation.**

Enfin, le SNEC est co-organisateur avec COMEXPOSIUM de l'organisation et de la gestion de l'espace-cuisines de FOIRE DE PARIS, première surface commerciale européenne d'expositions et ventes de cuisines sur mesure, dont la mission est l'assistance permanente pendant toute la durée de la manifestation auprès des exposants et des consommateurs. De nombreux, autres organisateurs pour leur prochaine édition, souhaitent également faire appel au SNEC pour sa légitimité et son savoir-faire.

POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

**SNEC - Syndicat National
de l'Équipement de la Cuisine**

198, Allée de Viadorée - 69480 ANSE

01 78 94 88 02 - www.snec.org

Mail : info@snec.org

